Formation et Test CACES® R482A – Engins de chantier

PUBLIC : Toute personne étant amenée à conduire, même de façon occasionnelle des engins de la recommandation R482A

DURÉE : 2 à 10 jours en fonction du nombre de catégorie et de l'expérience du candidat.

EFFECTIF MAX. : 6

RÉFÉRENCE : R482

OBJECTIFS :
- Maîtriser les premières techniques de conduite et de travail d'un engin de travaux publics et obtenir (ou renouveler) le CACES® R 482A de la catégorie d'engin choisie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
- Méthode du feedback
- Exposés théoriques et pratiques sur la règlementation
- Les règles de sécurité
- La prise en main et la conduite des engins de chantier

PRÉREQUIS :
- Comprendre et parler le français
- Avoir 18 ans et plus.
- Être reconnu apte médicalement

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
- Évaluation du conducteur « Test de positionnement » en début de formation.
- Évaluation « QCM et mise en situation » lors de la formation
- Épreuves du CACES® R482 : test théorique, test pratique

INFORMATION & DÉLAI D'INSCRIPTION :
- demandedeformation@ofcbtp.com
- **02 99 49 08 84**

TARIF : nous consulter

PERSONNES FORMÉES : 340
TAUX DE SATISFACTION : 90%

Les options « télécommande » et « porte-engin » doivent se planifier lors du passage de l'épreuve pratique de la catégorie choisie.

PROGRAMME

- **Théorie**
  - Les connaissances de base du code de la route
  - Les devoirs et les responsabilités des conducteurs d'engins de chantier
  - La technologie et la connaissance de l'engin de chantier
  - Les risques inhérents au fonctionnement de l'engin de chantier – les règles de conduites (commune à tous les CACES® R482A)
- **Pratique**
  - Réaliser la prise et la fin de poste sur l'engin ou les engins confiés de la catégorie choisie
  - Circuler en marche avant et arrière sur différentes voies de circulation (routes, pistes…) et en condition de travail.
  - Réaliser des travaux correspondant à l'engin confié dans des situations de production et dans le respect des règles de sécurité

Travaux par catégorie :

- Catégorie A (RS7040) : Réaliser une tranchée – charger un engin de transport et régler une surface avec une mini pelle – transporter des matériaux avec un moto basculeur et charger ces engins sur une remorque porte engins.
- Catégorie B1 (RS7041) : Réaliser une tranchée – charger un engin de transport
- Catégorie C1 (RS7044) : Charger des camions ou engins de transport
- Catégorie C2 (RS7045) : Régaler des matériaux en couches d'épaisseur constante
- Catégorie C3 (RS7046) : Effectuer le préréglage d'une plate-forme ou d'une piste
- Catégorie D (RS7047) : Compacter des matériaux adaptés au type de compacteur mis à disposition
- Catégorie E (RS7048) : Positionner le tombereau à la charge et benner les matériaux transportés
- Catégorie F (RS7049) : Manutentionner des charges
- Catégorie G (RS7023) : Circuler en marche avant et arrière sur différentes voies de circulation avec un engin sur pneus et un engin sur chenilles – monter et descendre un engin sur pneus et un engin sur chenilles du porte engin

Pour retrouver le libellé exact de la certification ainsi que le nom du certificateur et la date d'enregistrement de la certification : cliquer sur le n° RS correspondant à la catégorie.

CBTP OUEST FORMATION

Merci de signaler toutes personnes en situation de handicap en amont de la formation

OUEST FORMATION CBTP
Le Champ Poirier 35680 LOUVIGNE DE BAIS – Tél : 02 99 49 08 84 - SIRET : 500 704 515 00013 – APE : 804C
Organisme de formation enregistré sous le numéro 53 35 08343 35.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.